



Modification des lois du jeu Saison 2020 - 2021



Retour sur les Modifications **Saison 2020 - 2021**

Peu de modification pour la saison 2020 – 2021 du fait de changements significatifs lors de la saison 2019 – 2020, pour rappel :

- **un jeu plus fluide a été favorisé sur les coups de pied de but, où il n'est plus nécessaire d'attendre que le ballon soit sorti de la surface de réparation pour pouvoir le jouer ;**
- **sur coup franc, le fait que les joueurs en attaque ne soient plus autorisés à se placer dans le mur défensif a supprimé les perturbations qui en retardaient l'exécution ;**
- **la nouvelle procédure des balles à terre a accéléré ce mode de reprise du jeu et supprimé l'iniquité qui en découlait parfois.**



LOI 10 – Déterminer l'issue d'un match

Approche disciplinaire

- Les mises en gardes et avertissements reçus durant le match (y compris durant la prolongation) **ne sont pas pris en compte** dans la mesure où la séance de tirs au but ne fait pas partie du match.
- Un joueur qui reçoit un carton jaune durant le match et un autre durant ladite séance de tirs au but **n'est pas exclu.**

LOI 10 – Déterminer l'issue d'un match

- Si le gardien commet une infraction obligeant le tir à être à nouveau exécuté, le gardien doit recevoir **une mise garde lors de la première infraction et un avertissement en cas de récidive(s).**





LOI 12 – Fautes et incorrections

Gardien de but et faute de main

- **Hors de sa surface de réparation**, le gardien de but est soumis aux mêmes restrictions que les autres joueurs concernant le contact entre le ballon et le bras ou la main.
- Si le gardien de but touche le ballon de la main ou du bras en infraction aux Lois du Jeu dans sa propre surface de réparation, **un coup franc indirect est accordé mais aucune sanction disciplinaire n'est infligée.**

LOI 12 – Fautes et incorrections Gardien de but et faute de main

Décisions :



CFI – Pas de sanction disciplinaire



LOI 12 – Fautes et incorrections Gardien de but et faute de main

- **Toutefois**, si l'infraction consiste à avoir joué le ballon une deuxième fois (que ce soit ou non de la main/du bras) **après la reprise du jeu et avant qu'il ne touche un autre joueur**, le gardien de but doit être sanctionné si l'infraction stoppe :

une attaque prometteuse (**avertissement**)

une occasion de but manifeste (**exclusion**)

LOI 12 – Fautes et incorrections Gardien de but et faute de main

Décisions :



CFI – EXC



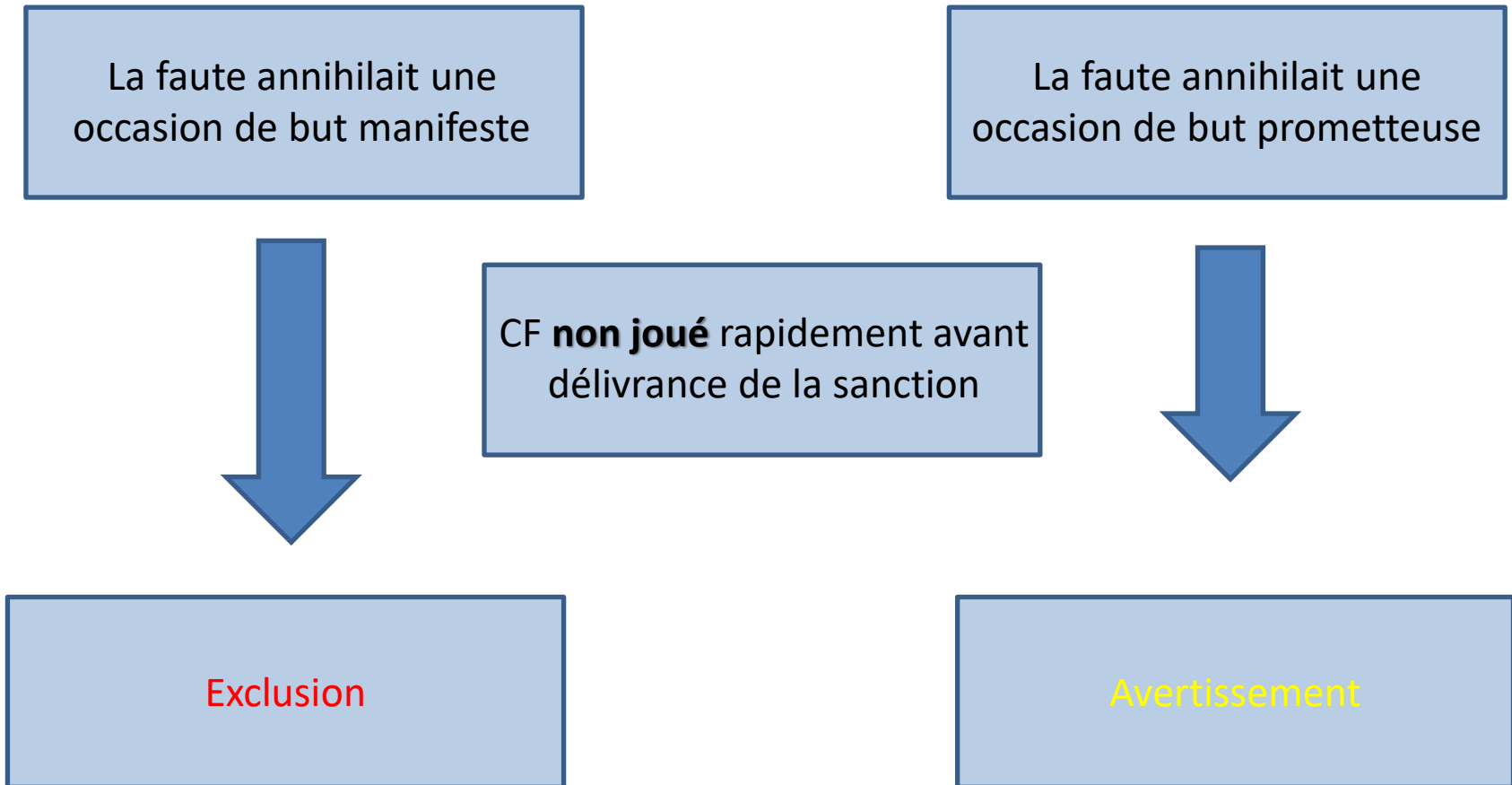
LOI 12 – Fautes et incorrections

Délivrance des sanctions disciplinaires – Coup franc joué rapidement

- Lorsque l'arbitre **a décidé d'avertir ou d'exclure un joueur**, le jeu ne doit pas reprendre avant que **la sanction ait été infligée** à moins que **l'équipe adverse joue rapidement le coup franc et se procure une occasion de but claire manifeste** avant que l'arbitre ait pu commencer la procédure de signification de la sanction disciplinaire.
- Si l'infraction consistait à **tenter d'annihiler une occasion de but** manifeste, le joueur sera uniquement **averti** pour comportement antisportif ; si l'infraction consistait à tenter de **perturber ou stopper une attaque prometteuse**, le joueur ne sera **pas averti**.

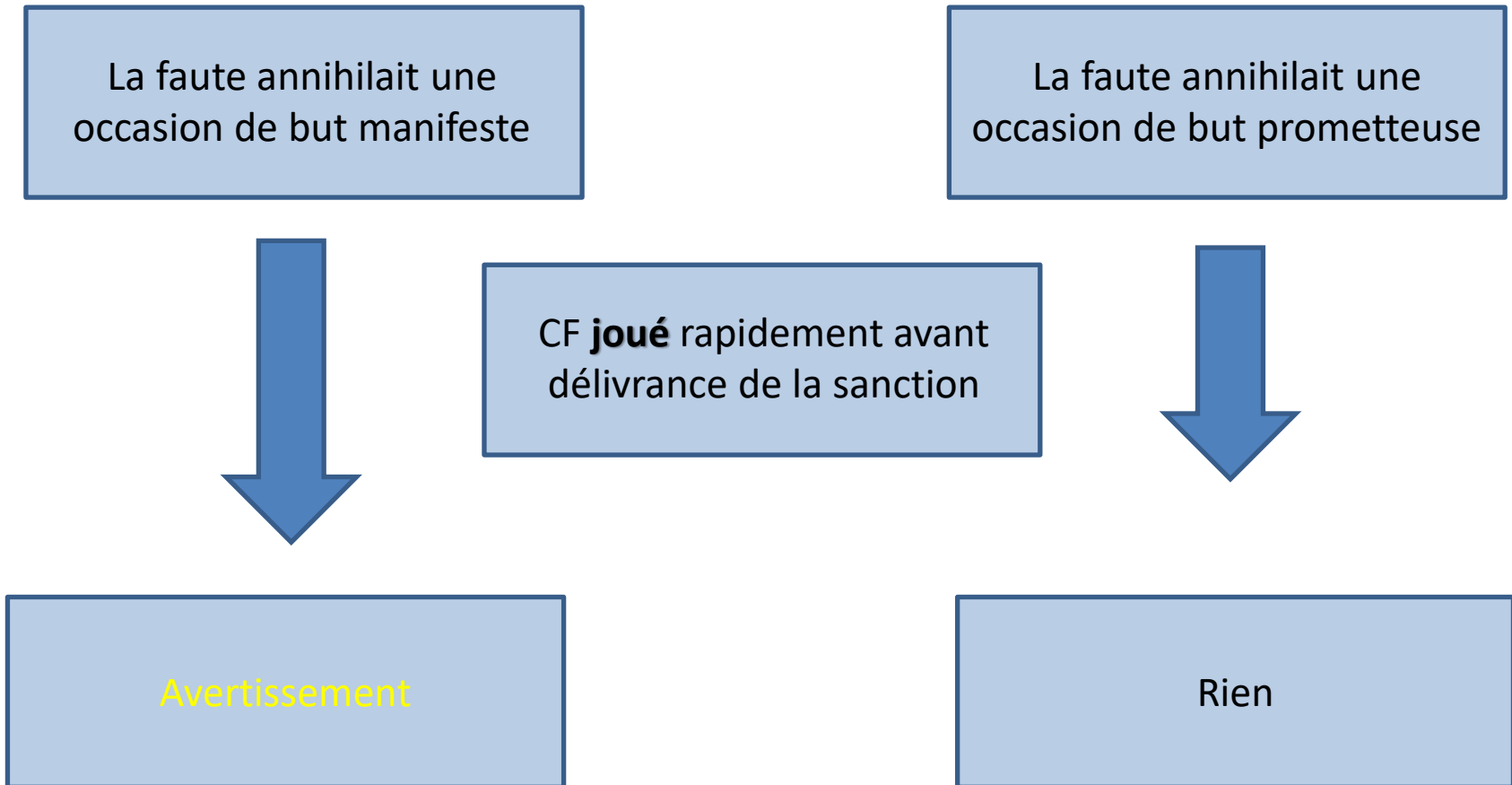


LOI 12 – Fautes et incorrections





LOI 12 – Fautes et incorrections





LOI 12 – Fautes et incorrections

Délivrance des sanctions disciplinaires - Avantage

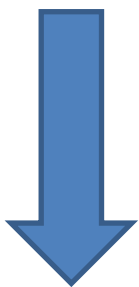
- Si l'arbitre décide d'appliquer la règle de **l'avantage** après une faute justifiant un avertissement ou une exclusion, **il devra signifier cet avertissement ou cette exclusion au prochain arrêt de jeu.**
- Cependant, si l'infraction à **tenter d'annihiler une occasion de but** manifeste, le joueur sera uniquement averti pour comportement antisportif ; si l'infraction consistait à tenter de perturber ou stopper une attaque prometteuse, le joueur ne sera pas averti.



LOI 12 – Fautes et incorrections

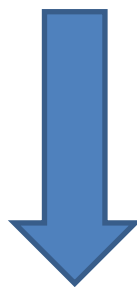
Avantage laissé par l'arbitre

La faute annihilait une occasion de but manifeste



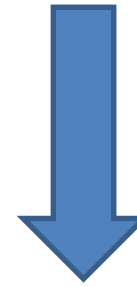
Avertissement

La faute présente un danger pour l'intégrité physique ou est une conduite antisportive très importante



Exclusion ou Avertissement

La faute annihilait une occasion de but prometteuse



Rien

LOI 14 – Pénalty Infractions du gardien de but

Si le gardien de but commet une infraction :

- le penalty doit être retiré si le gardien empêche le ballon d'entrer dans le but.

Si l'infraction du gardien de but entraîne une nouvelle exécution du penalty, le gardien de but reçoit une mise en garde lors d'une première infraction et un avertissement en cas de récidive(s) durant le match.





LOI 14 – Pénalty

Infractions du gardien de but et du botteur

Si le gardien de but et le botteur commettent une infraction :

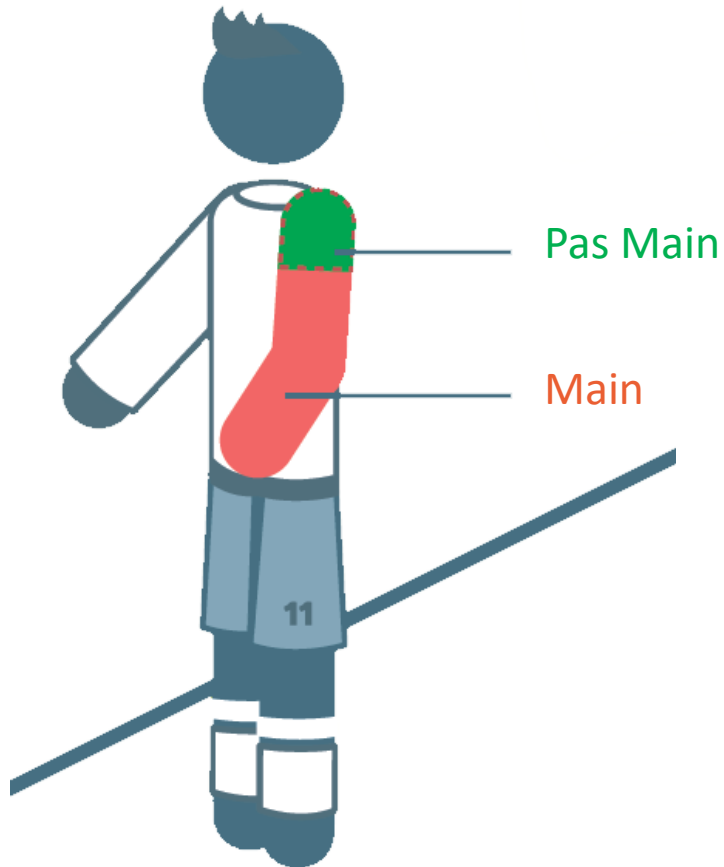
- Que le pénalty soit marqué ou manqué, **le tireur reçoit un avertissement** et le jeu reprend par un coup franc indirect pour l'équipe qui défend. **Le gardien n'est pas sanctionné.**



Modification des lois du jeu Saison 2021 - 2022

Modifications Saison 2021 - 2022

LOI 12 – Les Mains



Certains contacts du ballon avec la main ou le bras ne constituent pas une infraction

Modifications Saison 2021 - 2022

LOI 12 – Les Mains

Il y a **faute** quand :

1) Le bras / la main provoque un contact intentionnel avec le ballon en

- se déplaçant vers le ballon

- se déplaçant dans la trajectoire du ballon





Modifications Saison 2021 - 2022

LOI 12 – Les Mains

Il y a **faute** quand :

2) La position du bras **a artificiellement élargi la surface couverte** par le corps en se retrouvant dans une **position qui n'était ni due ni justifiable par le mouvement du joueur dans pareille situation.**

Cela comprend les situations où le bras/la main

- est clairement décollé(e) et augmente la surface du corps
- s'étend clairement au-dessus de l'épaule de façon à augmenter la surface du corps
- bouge en direction du sol ou se trouve au sol mais sans supporter le poids du corps.

Modifications Saison 2021 - 2022

LOI 12 – Les Mains

Le bras/la main est clairement décollé(e) et augmente la surface du corps



Modifications Saison 2021 - 2022

LOI 12 – Les Mains

Le bras/la main s'étend clairement au-dessus de l'épaule de façon à augmenter la surface du corps



Modifications Saison 2021 - 2022

LOI 12 – Les Mains

Le bras/la main bouge en direction du sol ou se trouve au sol mais sans supporter le poids du corps.



Modifications Saison 2021 - 2022

LOI 12 – Les Mains

Il y a **faute** quand :

3) Le buteur marque un but **directement** du bras ou de la main (même de manière accidentelle) ou **marque immédiatement** après que le ballon a touché son bras ou sa main, même de manière accidentelle.

Directement



Marque immédiatement



Modifications Saison 2021 - 2022

LOI 12 – Les Mains

Il **n'y a pas faute** quand :

1) La position du bras **n'a pas artificiellement** élargi la surface couverte par le corps : elle se retrouve dans une position qui est **justifiable au vu du mouvement du joueur dans pareille situation.**

Cela comprend les situations où le bras/la main:

- est près du corps
- est éloigné(e) du corps en raison d'un mouvement «naturel» du joueur
- le contact a lieu après que le joueur a délibérément joué le ballon (avec une autre partie de son corps)
- bouge en direction du sol ou se trouve au sol afin de supporter le poids du corps



Modifications Saison 2021 - 2022

LOI 12 – Les Mains

Le bras/la main est près du corps :



Modifications Saison 2021 - 2022

LOI 12 – Les Mains

Le bras/la main est éloigné(e) du corps en raison d'un mouvement «naturel» du joueur :



Modifications Saison 2021 - 2022

LOI 12 – Les Mains

Le bras/main bouge en direction du sol ou se trouve au sol afin de supporter le poids du corps



Modifications Saison 2021 - 2022

LOI 12 – Les Mains

Il **n'y a pas faute** quand :

2) Le contact main/bras avec le ballon est **accidentel** et ne survient **pas immédiatement** avant de marquer



Modifications Saison 2021 - 2022

LOI 12 – Les Mains

Il **n'y a pas faute** quand :

2) Le contact main/bras avec le ballon est **accidentel** et ne survient **pas immédiatement** avant de marquer



Modifications Saison 2021 - 2022

LOI 12 – CFI et approche disciplinaire

Si un joueur **initie délibérément une stratégie** pour passer le ballon (y compris sur **coup franc ou coup de pied de but**) à son gardien de but de la tête, de la poitrine, du genou ... dans le but de contourner la loi.

Que le gardien touche ou non le ballon des mains ; celui qui initie cette stratégie délibérée sera averti qu'il s'agisse du joueur ou du gardien.





Merci de votre attention